

## **Compte rendu du CSAL DU 12/04/2023**

Ce comité avait pour ordre du jour de soumettre pour avis les opérations de NRP qui continuent à se dérouler dans notre département, tirer le bilan de l'exécution budgétaire 2022 et présenter le budget 2023 de la DDFiP 94.

### **1 - Les opérations de restructuration :**

#### **\* La fusion du SGC de Créteil et de la Trésorerie de BSL :**

*Le 1er juin 2023, le CGF Bloc 2 sera créé et accueilli au sein des locaux de la DDFiP à Créteil.*

À la demande des OS, la direction a précisé que la fin des travaux est prévue pour la mi-mai avec une installation autour de début juin. Des formations sont prévues pour les agents DGFIP de ce nouveau service mais aussi pour les agents en provenance du centre de prestations comptables mutualisées (CPCM). Elles se déclinent en e-formation (déjà lancées) et aussi en formation qui auront lieu en présentiel, au plus près possible de l'ouverture du service, en local ou à Noisy.

Ces formations sont aussi ouvertes aux agents du CTC et CE en cours de fermeture, pour lesquels une réflexion a été menée très en amont pour favoriser leur intégration dans ce nouveau service à compter du 01/06 pour la majorité d'entre eux. Un petit nombre assurera les activités déclinantes de ces services qui devront fermer le 31/08/2023.

Des EDR seront déployés pour soutenir le CGF à son lancement.

Les contraintes liées à la mise en place de ce nouveau service entraînera moins de souplesse dans l'octroi des « Télétravail », mais le retour à la normale se fera dès que possible.

#### **\* La fusion des PCR P 1 et 2**

*Cette opération vise à regrouper les PCR P 1 et 2 sous la responsabilité d'un cadre et d'un adjoint de catégorie A+. Elle est prévue pour le 1er septembre 2023.*

La direction a indiqué que les aménagements se feront cet été pour gêner le moins possible les agents.

L'attention de la directrice été appelée sur l'insécurité résultant de l'organisation de l'accueil des contribuables, non plus à l'étage près des bureaux des agents de ce service mais au RDC à des jours où il n'y a personne d'autre.

La direction rappelle que c'est en application d'une directive de la centrale que les accueils sont désormais réalisés au RDC et non plus dans les étages. Elle assure réfléchir aux conditions pour améliorer la sécurité des agents dans un contexte où le bâtiment ne permet pas toujours de réaliser les aménagements souhaités comme créer un couloir de fuite derrière un box de réception.

### **L'alliance CFDT-CFTC a demandé si ces problèmes de sécurité ne pouvaient pas être palliés par le développement de l'accueil par visio.**

Le directeur du contrôle fiscal a indiqué que le retour d'expérience, notamment les visio organisées lors de la période du covid, montre l'attachement des contribuables au contact physique d'autant qu'ils ont souvent des pièces justificatives à apporter.

Par ailleurs, le caractère occasionnel de ces accueils par les PCRPs ne justifie le déploiement de ce dispositif.

**\* La fusion du SGC de Créteil et de la Trésorerie de Boissy Saint Léger :**

*Le 1er septembre 2023, la Trésorerie Municipale de Boissy-Saint-Léger et le SGC de Créteil fusionneront. Le futur service fusionné aura son siège à Créteil et une antenne à Boissy-Saint-Léger.*

La direction a été interrogée sur la question du lieu d'organisation des accueils entre ces 2 services, le service ayant son siège à Créteil et l'antenne de BSL.

Elle a indiqué qu'une réflexion était en cours pour concentrer cet accueil à l'antenne de BSL où sera aussi concentré le contentieux du SGC.

**\* L'absorption des budgets municipaux de la Trésorerie de VSG par le SGC d'Orly et transformation de la Trésorerie de VSG en Trésorerie hospitalière :**

*Avec cette opération, le SGC d'Orly atteint son périmètre cible et il se partagera avec le SGC d'Ivry-sur-Seine, et gèrera ainsi 61 budgets.*

La direction indique que le volume de l'accueil va diminuer à Orly puisqu'à VSG, la principale thématique concernait les questions des créances hospitalières.

Le **problème des fuites d'eau** à Orly a été évoqué. La direction indique que le problème est identifié mais a pris du retard dans sa résolution car le prestataire du propriétaire des murs a fait faux bond.

Pour le **problème du téléphone**, la direction indique que c'est au niveau de l'informatique d'État et qu'elle n'a aucune possibilité d'action. Le déménagement de VSG à Créteil se fera cet été, les locaux de VSG devant être évacués à la fin du mois d'août 2023.

*La trésorerie de Villeneuve-Saint-Georges concentrera son activité sur la partie hospitalière en devenant la trésorerie hospitalière du CHIV et déménagera au sein des locaux de la DDFiP de Créteil.*

Le déménagement devra intervenir cet été, les locaux de VSG devant être libérés pour fin août.

**2 - Le budget de la DDFiP pour 2023 :**

Notre direction a subi la perte de 81 nets emplois en 2023.

Ces suppressions, associées aux économies des dépenses bâtementaires réalisées grâce aux restructurations du NRP, sont aussi le fondement de la réduction des marges budgétaires de la dotation globale de fonctionnement (DGF) en recul de 7 % par rapport à 2022.

**L'alliance CFDT-CFTC a tenu à indiquer à titre liminaire qu'elle refusait de cautionner les coupes budgétaires justifiées par des suppressions d'emplois tous azimuts.**

**Ces coupes budgétaires empêchent l'accomplissement satisfaisant de l'ensemble des missions en raison de la dégradation des conditions de travail et de la frustration des agents qui ne bénéficient pas des fruits de leur travail alors que dans le même temps, ils voient leurs tâches quotidiennes s'alourdir dans un contexte organisationnel en modification permanente et auquel ils doivent s'adapter.**

**C'est pourquoi, elle a voté contre toutes les opérations relevant du NRP.**

**CONTACT PRESSE CFTC :**

Mail : [cftc.dgfip.94@gmail.com](mailto:cftc.dgfip.94@gmail.com)